

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 41/016/2004 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 01/04 (ASA 41/002/2004 du 2 janvier 2004)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ / DÉTENTION AU SECRET

### PROCÈS INIQUÉ / PRISONNIER D'OPINION

VIÊT-NAM

Nguyen Dan Que (h), médecin, 62 ans

Londres, le 20 juillet 2004

Le prisonnier d'opinion Nguyen Dan Que, qui devait être jugé pour espionnage le 19 juillet, a vu son procès reporté au 29 juillet. Depuis son arrestation, en mars 2003, il n'a jamais bénéficié des services d'un avocat. Certaines sources indiquent que son état de santé s'est nettement dégradé en détention. Il a besoin de soins médicaux car il souffre d'un ulcère peptique hémorragique, de calculs rénaux et d'hypertension. Selon les informations recueillies, ses médicaments sont livrés à son centre de détention.

Selon un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Nguyen Dan Que est inculpé d'« *abus de droits démocratiques dans le but de porter atteinte aux intérêts de l'État* » au titre de l'article 258 du Code pénal du Viêt-Nam, qui prévoit une peine d'emprisonnement allant de six mois à sept ans. Dans ce pays, en règle générale, les procès politiques ne satisfont pas aux normes d'équité : ils durent rarement plus d'une journée et la présence d'observateurs indépendants n'est pas autorisée.

Nguyen Dan Que, éminent médecin, ancien directeur d'hôpital et militant de longue date en faveur des droits humains, a été arrêté devant chez lui alors qu'il s'apprêtait à se rendre dans un cybercafé. On pense que son interpellation est liée à une déclaration qu'il a faite le 13 mars au sujet de l'absence de liberté d'information au Viêt-Nam, et qui a été diffusée sur Internet et publiée à l'étranger.

Il a déjà été emprisonné deux fois, pendant une durée totale de dix-huit ans, pour avoir milité en faveur de la réforme politique et du respect des droits humains, et critiqué la politique menée par le gouvernement. Appréhendé en février 1978, il a été libéré en 1988 à l'issue d'une période de dix ans de détention sans inculpation ni jugement. Nguyen Dan Que a de nouveau été arrêté en juin 1990, après avoir fondé le *Cao Trao Nhan Ban* (Mouvement de la marée haute de l'humanisme), qui prônait un changement démocratique. Il est également devenu membre d'Amnesty International, fait qui était mentionné dans les charges retenues contre lui. En novembre 1991, ce médecin a été condamné à vingt ans d'emprisonnement. Il a cependant été libéré en septembre 1998 à la faveur d'une amnistie spéciale. Par la suite, les autorités ont exercé sur Nguyen Dan Que une surveillance constante, que l'on pouvait assimiler à une forme de harcèlement.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en français ou dans votre propre langue) :**

– déclarez-vous inquiet pour Nguyen Dan Que, qui souffre de graves problèmes de santé, et efforcez-vous d'obtenir la garantie qu'il reçoit les soins médicaux dont il a besoin ;

– dites-vous préoccupé par le fait que Nguyen Dan Que est détenu depuis son arrestation, en mars 2003, et demandez instamment qu'il lui soit immédiatement permis de recevoir la visite de sa famille et de consulter l'avocat de son choix, conformément aux normes internationales minima pour le traitement des détenus ;

– faites part de votre inquiétude à l'idée que cet homme ne bénéficie pas d'un procès conforme aux normes internationales d'équité ;

– demandez instamment que ce prisonnier d'opinion soit libéré sans délai ni condition, car il a été placé en détention uniquement pour avoir exercé de manière pourtant pacifique ses droits fondamentaux.

**APPELS À :****Premier ministre :**

Prime Minister Phan Van Khai  
Office of the Prime Minister  
Hoang Hoa Tham  
Hanoï  
République socialiste du Viêt-Nam

**Fax :** +844 823 4137

**Formule d'appel :** *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier Ministre,*

**Ministre de la Sécurité publique :**

Le Hong Anh  
Minister of Public Security  
Ministry of Public Security  
15 Tran Binh Trong Street  
Hoan Kiem District  
Hanoï, République socialiste du Viêt-Nam

**Fax :** +844 199 2682 (*via le ministère des Affaires étrangères*)

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**Ministre de la Justice :**

Uong Chu Luu  
Minister of Justice  
Ministry of Justice  
25A Cat Linh Street  
Dong Da District  
Hanoï  
République socialiste du Viêt-Nam

**Fax :** +844 843 1431

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES À :****Ministre des Affaires étrangères :**

Nguyen Dy Nien  
Minister of Foreign Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
1 Ton That Dam Street  
Ba Dinh District  
Hanoï  
République socialiste du Viêt-Nam

**Fax :** +844 199 2682

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Viêt-Nam dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 31 AOÛT 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*